

SERGEI ORDZHONIKIDZE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

AU SERVICE DE LA PAIX

ONUG
OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
2003



NATIONS UNIES

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<i>Au service de la paix</i>	5
I. Faire face aux enjeux politiques et aux problèmes de sécurité	9
Élaboration de politiques et de stratégies pluridimensionnelles	9
Désarmement et maîtrise des armements	11
Renforcer la coopération avec les organisations régionales	14
Renforcer l'État de droit	18
II. Faciliter et soutenir le multilatéralisme	21
Au service de la communauté diplomatique	21
Mobiliser la société civile	22
Proposer la meilleure infrastructure possible	24
Assurer la gestion des documents dans les meilleurs délais et aux moindres frais	25
Le multilinguisme et le processus multilatéral	27
III. Informer le processus multilatéral	29
Renforcer le dialogue de Genève pour la recherche et les politiques	29
Créer des synergies avec des spécialistes d'établissements universitaires extérieurs	30
Un accès plus rapide et plus efficace à la connaissance	32
Conservation des archives pour les générations futures	37
IV. Encourager une culture de la paix	39
Promouvoir la tolérance et le respect par le biais d'activités culturelles	39

À mesure que l'ampleur et la nature des menaces contre la paix et la sécurité internationales évoluent, les stratégies à employer pour y faire face doivent être adaptées. L'efficacité de nos institutions multilatérales n'est pas acquise une fois pour toutes. Les moyens, les méthodes et les modes opératoires doivent en permanence faire l'objet d'évaluations critiques, afin de veiller à ce que les principes et les dispositions de la Charte cadrent avec les réalités contemporaines. Ce n'est qu'en mettant constamment l'accent sur les priorités politiques, les pratiques institutionnelles et l'application des procédures que nous serons à même de faire face au changement de nature des menaces et des conflits. Sans une réforme constante, y compris de ses principaux organes, l'ONU ne pourra répondre aux défis du XXI^e siècle.

On ne peut gagner la paix, mais on peut la perdre. Si elle n'est pas étayée par des efforts de développement, la mise en place des structures nécessaires à la bonne gouvernance et le renforcement des capacités locales et de l'État de droit, elle ne saurait perdurer. Réaliser les objectifs de développement auxquels ont souscrit les chefs d'État et de gouvernement au Sommet du Millénaire est donc une tâche primordiale et indispensable pour le système des Nations Unies dans son ensemble. Les objectifs de développement du Millénaire ne constituent pas seulement une série de repères mesurables: ils représentent une vision commune d'un monde meilleur pour tous.

L'instauration des conditions d'une paix et d'une prospérité durables est une entreprise de longue haleine à laquelle l'Organisation des Nations Unies ne peut s'atteler que dans le cadre d'un effort collectif. Toutes les parties prenantes – qu'ils s'agissent des gouvernements, des organisations intergouvernementales, de la société civile ou des milieux d'affaires – doivent agir de concert. Le multilatéralisme n'est efficace que s'il se fonde sur un véritable partenariat.

Le présent rapport annuel passe en revue les efforts déployés pour atteindre l'objectif de l'Organisation, qui consiste à assurer la paix, le progrès et la prospérité à tous les membres de la grande famille humaine. Il a pour objet non pas de rendre compte de façon détaillée de nos projets, mais

I FAIRE FACE AUX ENJEUX POLITIQUES ET AUX PROBLÈMES DE SÉCURITÉ

Le monde se trouve confronté à toutes sortes de défis sans précédent. Les problèmes débordent les frontières institutionnelles traditionnelles et ne peuvent être isolés. En tant que centre chargé des négociations sur le désarmement et la maîtrise des armements, ainsi que de la collaboration avec des entités régionales dans le cadre européen, l'ONUG concourt de façon non négligeable à la prise en compte de ces enjeux complexes sur le plan tant politique que de la sécurité. De concert avec les États Membres et le système des Nations Unies dans son ensemble, l'ONUG contribue à l'élaboration de stratégies multiformes susceptibles de s'adapter à des transformations rapides dans une situation empreinte d'incertitudes.

● ● ● ● ● Élaboration de politiques et de stratégies pluridimensionnelles

Nos politiques doivent évoluer à mesure que le monde se transforme. Un engagement permanent de toutes les parties prenantes est essentiel en vue de réévaluer et d'améliorer constamment les approches, les mécanismes institutionnels et les plans d'exécution définis pour résoudre les problèmes. Hébergeant un grand nombre de programmes et d'organismes des Nations Unies, d'associations clefs de la société civile et d'établissements universitaires renommés, Genève accueille de nombreux chefs d'État et de gouvernement, ministres, personnalités et experts, venus échanger des vues, établir des priorités et élaborer des stratégies. Cette interaction constante est indispensable pour définir des politiques intégrées, globales et innovantes tenant compte des divers aspects interdépendants de la paix, de la sécurité et du développement de façon à éviter les doubles emplois.

Les échanges avec des partenaires extérieurs vont de pair avec une étroite coordination et un alignement

en septembre 2003, d'entretiens avec les chefs de programmes et d'institutions ou d'échanges bilatéraux. De plus, l'Office fournit un appui aux hauts fonctionnaires de l'Organisation venus du Siège et d'autres lieux d'affectation et facilite la collaboration avec des collègues et avec des partenaires extérieurs établis à Genève.

● ● ● ● ● Désarmement et maîtrise des armements

Les armes de destruction massive, les stocks excessifs d'armes classiques et les transferts illicites d'armes de tous types font non seulement peser une menace sur la paix et la sécurité internationales, mais nuisent également au développement durable. Des efforts efficaces de maîtrise des armements et de désarmement contribueraient à réduire le risque de guerre, à renforcer la stabilité et à libérer des ressources pour améliorer le sort de tous les peuples. Le désarmement et la maîtrise des armements font donc partie intégrante de toutes les initiatives axées sur le règlement et la prévention des conflits, la consolidation de la paix et le développement.

L'ONUG reste un centre de coordination, essentiel pour la diplomatie internationale dans ce domaine. L'Office est non seulement le siège de la seule instance multilatérale de négociations sur le désarmement – à savoir la Conférence du désarmement – mais il accueille également chaque année de nombreuses conférences réunissant les États parties aux traités multilatéraux de limitation des armements et de désarmement.

Le Directeur général de l'ONUG exerce les fonctions de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies auprès de la Conférence. Le mandat de la Conférence englobe la quasi totalité des problèmes multilatéraux liés au désarmement et à la maîtrise des armements. Parmi les questions actuellement à l'étude, on peut citer la cessation de la course aux armements nucléaires, le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace, la mise en place et l'élaboration d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes, les nouveaux types et

remédier aux effets de celles qui sont déjà en place. Ce succès tient au fait que la norme internationale établie par la Convention est largement reconnue, ainsi qu'à l'esprit de coopération entre tous les États parties, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, le Comité international de la Croix Rouge et les organismes et départements compétents des Nations Unies. Le 1^{er} mars 2003 a marqué non seulement le quatrième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité, mais également la date à laquelle 45 États parties ont honoré le premier délai fixé par la Convention pour la destruction des stocks existants de mines antipersonnel. Les États parties à la Convention ont détruit au total plus de 30 millions de mines terrestres.

En 2003, de nouveaux progrès ont en outre été réalisés dans la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de certaines armes classiques. À la première réunion des États parties à la Convention qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 décembre 2002, le Groupe d'experts gouvernementaux établi par la deuxième Conférence d'examen a été chargé de négocier un instrument sur des mesures correctives types à prendre après un conflit afin de réduire les dangers présentés par les restes explosifs de la guerre. S'agissant des mines autres que les mines antipersonnel, la réunion a recommandé de continuer à examiner les moyens les plus appropriés pour réduire les risques liés à l'utilisation irresponsable de ces engins. Le Groupe d'experts gouvernementaux s'est déjà réuni à deux reprises en 2003 aux fins de l'application de ces décisions et a prévu de tenir une troisième session en novembre 2003.

D'ici à la fin de l'année, conformément à la pratique établie, les États parties au Protocole II modifié de la Convention tiendront leur conférence annuelle pour examiner l'application du Protocole et déterminer des moyens de le faire universellement accepter.

D'intenses préparatifs organisés à Genève ont grandement contribué au succès de la première réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, tenue du 7 au 11 juillet au Siège de l'ONU à New York. Le processus de Genève, auquel ont participé des organismes apparentés des

et les organisations régionales coopèrent et se concertent pour tirer parti des compétences et des capacités des unes et des autres en évitant les doubles emplois en termes de planification et d'exécution. Les atouts respectifs de chaque institution doivent être mis à profit. Compte tenu de l'importance et du dynamisme des accords régionaux en Europe, le renforcement des relations avec les organisations régionales est en bonne logique une priorité pour l'ONUG.

Le processus dit «tripartite plus» est un important cadre de consultations officielles et d'échanges à l'échelle européenne. Les réunions organisées dans ce contexte permettent de partager l'information et d'améliorer la coopération sur le plan pratique en faisant appel aux connaissances spécialisées et au savoir faire de chacun afin de conjuguer les efforts. Les discussions sont consacrées à des questions d'intérêt commun, notamment le respect des droits de l'homme, la prévention des conflits, la gestion des conflits et le relèvement après les conflits. Aux partenaires initiaux de ce groupe, à savoir l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe, sont venus s'ajouter la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Comité international de la Croix Rouge (CICR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de nombreuses autres organisations régionales et sous régionales.

Les 13 et 14 février 2003, le Directeur général a accueilli la dixième réunion annuelle du processus de consultations. Ces deux jours ont été consacrés, d'une part, à une réunion de travail axée sur des objectifs précis à atteindre en ce qui concerne la traite des êtres humains et, d'autre part, à un échange de haut niveau sur le terrorisme. Les participants à la réunion de travail ont souligné la nécessité de concilier une approche fondée sur les droits de l'homme en matière de lutte contre la traite des êtres humains avec une application effective de la loi. À la réunion de haut niveau, il a été jugé essentiel de mettre en place un cadre commun pour combattre plus efficacement le terrorisme tout en respectant les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les participants sont convenus que les organisations régionales pouvaient grandement contribuer à la lutte internationale contre le terrorisme en communiquant au Comité contre le

permettant de collaborer encore davantage face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

Les 6 et 7 décembre 2002, le Directeur général a participé à la dixième réunion du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Porto (Portugal). Présidée par le Ministre portugais des affaires étrangères, cette réunion organisée sous les auspices de l'OSCE a adopté trois documents importants en faveur de la diplomatie multilatérale : une Charte de l'OSCE sur la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène, une Déclaration sur la traite des êtres humains et une Déclaration ministérielle intitulée « Faire face au changement », dans laquelle les 55 États Membres s'engageaient à poursuivre le dialogue et la coopération. Les participants ont estimé que, après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, aucun organisme ni aucun État ne pouvait à lui seul relever un tel défi et que la coopération tant régionale que mondiale devait être renforcée pour appuyer la stratégie des Nations Unies.

Les 10 et 11 juin 2003, le Directeur général a pris part à une conférence organisée sous les auspices de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Union européenne à Bruxelles (Belgique) sur le thème « Réinventer la sécurité internationale ». Les participants ont passé en revue les enseignements tirés de l'expérience et les modalités possibles de coopération entre organisations régionales face aux défis auxquels la communauté internationale est confrontée au lendemain des guerres en Afghanistan et en Iraq. Dans leurs conclusions, ils ont rappelé qu'aucun pays et aucune coalition internationale, aussi puissants soient ils, ne peuvent régler unilatéralement des crises internationales ou des situations d'urgence complexes. De l'avis des participants, le multilatéralisme, dans le cadre duquel toutes les institutions collaborent sous la direction de l'Organisation des Nations Unies, contribuera à mieux assurer un nouveau partenariat pour le XXI^e siècle.

Par ailleurs, le Directeur général a assisté les 17 et 18 avril 2003 à la huitième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN). Tous les États membres de la CEMN ont souligné que la sécurité et la stabilité de la région

le Bureau des affaires juridiques fournit un avis juridique aux missions permanentes.

Le Bureau des affaires juridiques contribue pour beaucoup à l'application uniforme de l'accord avec le pays hôte conclu entre la Confédération suisse et l'Organisation des Nations Unies, notamment dans la coordination entre les conseillers juridiques des diverses institutions spécialisées des Nations Unies établies à Genève pour toutes les questions intéressant l'ensemble du système des Nations Unies. En outre, le Chef du Service juridique joue un rôle clef en sa qualité de membre d'office de plusieurs organes juridiques et consultatifs, parmi lesquels le Comité diplomatique, le Comité des marchés, le Comité de contrôle du matériel et le Comité local d'examen des réclamations.

Le Bureau des affaires juridiques assure le service de la session annuelle de la Commission du droit international (CDI), créée par l'Assemblée générale pour contribuer au développement progressif et à la codification du droit international. Les travaux de la CDI consistent pour l'essentiel à élaborer minutieusement des documents qui serviront de base à des instruments internationaux. Dans le cadre de la session annuelle de la CDI, le Bureau des affaires juridiques planifie, organise et dirige le prestigieux Séminaire de droit international, programme annuel de trois semaines destiné à de jeunes fonctionnaires ou chercheurs spécialisés en droit international. Le Séminaire étant financé par des contributions volontaires, son organisation et le nombre de bourses disponibles dépendent de l'importance des fonds mobilisés par le Bureau des affaires juridiques. En 2003, les efforts déployés en ce sens ont permis d'obtenir des ressources suffisantes pour réunir 24 jeunes diplomates et universitaires spécialistes du droit originaires de 24 pays différents, venus étudier et commenter le développement de l'ordre juridique international.



FACILITER ET SOUTENIR LE MULTILATÉRALISME

Une communication et une interaction efficaces entre tous les partenaires du processus multilatéral s'avèrent d'autant plus nécessaires que les défis lancés à la communauté internationale sont de plus en plus complexes. La convocation et la conduite de réunions et de conférences figurent donc parmi les activités principales de l'Organisation des Nations Unies. Qu'il s'agisse de conflits qui nécessitent une attention urgente ou de questions structurelles ou de développement à plus long terme, le succès des discussions repose sur l'instauration d'un cadre de travail favorable assorti des prestations voulues en matière de documentation, de locaux, de traduction, d'interprétation et de suivi. Les services et l'appui fournis par l'ONUG aux États Membres et à la société civile dans le processus multilatéral sont par conséquent décisifs pour obtenir des résultats efficaces. L'ONUG s'efforce de veiller à ce que les services d'infrastructure restent dynamiques et tournés vers l'avenir afin de répondre aux besoins changeants de l'ensemble des partenaires de ce processus.

● ● ● ● ● **Au service de la communauté diplomatique**

L'ONUG s'attache à favoriser sans cesse la coopération avec la communauté diplomatique à Genève. Il est particulièrement important, pour le bon fonctionnement du processus multilatéral, que les diplomates en poste ici et les délégations de passage bénéficient d'une planification efficace, aient facilement accès à l'information et ne pâtissent pas de lourdeurs administratives. Par l'intermédiaire de son Service du protocole et de la liaison, qui collabore avec d'autres départements, l'ONUG offre des services de premier plan aux 168 missions permanentes, missions permanentes d'observation et bureaux d'observateur, ainsi qu'à la communauté diplomatique de Genève dans son en-

travaux des Nations Unies représente donc une tâche majeure pour l'ONUG.

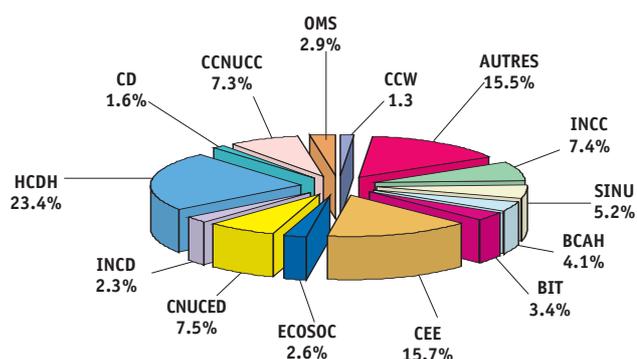
Le Directeur général encourage et favorise la participation de la société civile en général et des ONG en particulier aux activités des Nations Unies. Les représentants des ONG prennent une part active aux débats qui ont lieu à l'Office des Nations Unies à Genève. Ils ont été plus de 2 000 à participer aux sessions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Les ONG manifestent également un intérêt croissant pour les questions de désarmement, de terrorisme et de sécurité des personnes.

Le Bureau de liaison avec les ONG encourage et facilite l'obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social aux fins de la participation constructive de la société civile aux réunions et conférences qui ont lieu à l'ONUG. Il accrédite environ 15 000 représentants d'ONG chaque année. En outre, il propose aux associations de la société civile des services très variés: organisation et animation de réunions et de séminaires, formation, avis et assistance leur permettant de tirer parti de leur statut consultatif, échanges d'informations axés sur l'instauration de partenariats efficaces, etc. Le Bureau de liaison encourage plus particulièrement la coordination entre les ONG qui travaillent dans des domaines d'activité similaires, afin d'éviter les doubles emplois et la dispersion. En 2003, il a contribué par exemple à mettre en place une coordination entre les ONG en Europe orientale et à la renforcer.

Vu que le nombre des ONG accréditées ne cesse de croître, les modalités de collaboration doivent être réévaluées pour assurer une participation utile de la société civile. Face à ce problème, le Secrétaire général a créé le Groupe de haut niveau sur la société civile, présidé par M. Henrique Cardoso, ancien Président du Brésil, et l'a chargé d'élaborer des recommandations sur la façon d'améliorer les relations de l'Organisation avec la société civile. C'est à l'ONUG que se tiendra la deuxième réunion de ce Groupe, les 11 et 12 décembre 2003. Dans le cadre du Groupe de haut niveau, l'ONUG contribue activement aux réflexions et aux débats en cours sur les moyens d'optimiser les relations entre l'ONU et la société civile.

Delhi (Inde) du 23 octobre au 1^{er} novembre 2002, et de la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, tenue à La Havane (Cuba) du 25 août au 5 septembre 2003. L'ONUG donne également des conseils techniques et fournit une assistance, à la demande des organisateurs, pour la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS) qui aura lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

● ● ● ● ● ● Réunions tenues à Genève ou pour lesquelles des services d'appui ont été fournis en 2003



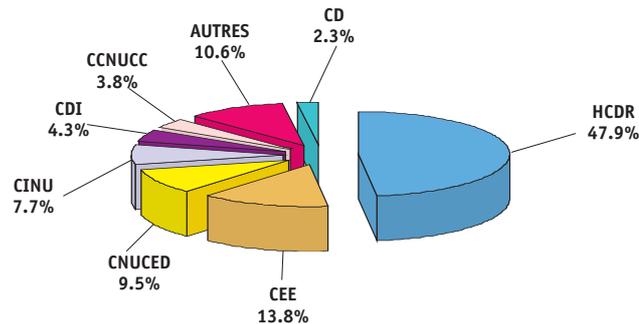
8 800 réunions avec et sans interprétation (estimation)

● ● ● ● ● Assurer la gestion des documents dans les meilleurs délais et aux moindres frais

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour mettre en œuvre le rapport du Secrétaire général sur la réforme de l'Organisation, la Division des services de conférence a pris l'initiative d'élaborer des directives sur l'établissement et la soumission des documents, disponibles sous forme électronique sur son site Web (<http://confserv.unog.ch>). Pour la première fois dans le système des Nations Unies, toutes les directives des organes intergouvernementaux relatives au contrôle

Conformément aux recommandations du Secrétaire général concernant l'informatisation des tâches et la diffusion électronique des documents et autres sources d'information, le Service des publications est en train de mettre au point un système électronique de distribution des documents de conférence. Lorsqu'il fonctionnera effectivement, les documents seront distribués sous forme électronique aux délégations des États Membres via l'Internet. Ce système sera complété par un système d'impression « à la demande », tel que décrit dans le rapport du Secrétaire général sur la réforme de l'Organisation. Les efforts déployés en la matière devraient réduire considérablement le recours à des moyens onéreux de reproduction sur papier.

Traduction – Principaux utilisateurs en 2003



152 900 pages (estimation)

Le multilinguisme et le processus multilatéral

En permettant à des orateurs de s'exprimer dans la langue de leur choix parmi les six langues officielles de l'Organisation, le Service d'interprétation de l'ONUG contribue au rapprochement des points de vue sur des questions difficiles. Outre les services qu'ils assurent aux organes intergouvernementaux, à savoir l'essentiel des réunions organisées au Palais des Nations, les interprètes de l'ONUG ont récemment mobilisé leurs compétences à



INFORMER LE PROCESSUS MULTILATÉRAL

L'impact de l'ONU dépend de la qualité des données et des analyses qui inspirent et orientent ses décisions. Ses grandes orientations doivent être définies sur la base de recherches précises, pertinentes et pluri-dimensionnelles. En organisant la mise en commun des résultats des recherches et des séminaires bien ciblés et en assurant des services complets de bibliothèque, l'ONUG fait en sorte que l'élaboration des politiques et la prise des décisions reposent sur des analyses détaillées et approfondies intégrant un large éventail de perspectives et de points de vue.

● ● ● ● ● Renforcer le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques

Le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques rassemble à la fois des entités de l'ONU principalement chargées d'analyser les politiques et de mener des recherches, des décideurs de l'ensemble du système des Nations Unies et des instituts de recherche extérieurs au système qui travaillent sur des questions intéressant directement l'ONU. En associant à ses travaux des experts et des analystes dont les idées transcendent les cloisonnements institutionnels et thématiques traditionnels, le Dialogue pour Genève favorise l'élaboration des stratégies les plus pertinentes possibles dans toute l'Organisation. L'accent est mis sur la recherche appliquée grâce à laquelle l'élaboration des politiques repose sur des travaux de qualité.

Le Dialogue pour la recherche et les politiques facilite l'établissement de contacts et de partenariats, tant au sein de l'Organisation qu'avec des entités extérieures, pour la production d'informations pratiques et pertinentes, utiles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. En rassemblant ceux qui « utilisent » et ceux qui « produisent » des recherches

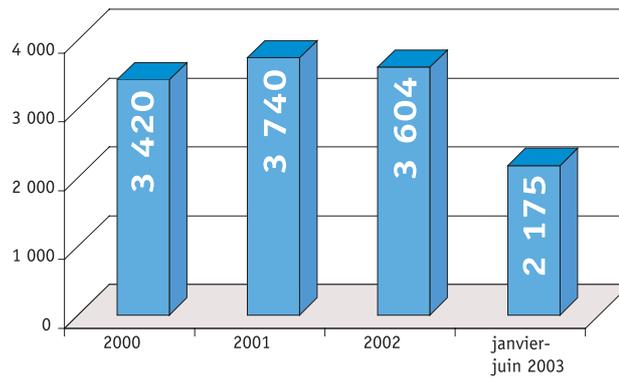
créatrices susceptibles d'apporter des réponses globales aux problèmes complexes du XXI^e siècle.

Dans le cadre des efforts ainsi engagés pour tirer parti de toutes les compétences disponibles, le Directeur général et le Directeur exécutif du Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées ont organisé le 21 janvier 2003 un séminaire commun sur la réforme du secteur de la sécurité pour la prévention des conflits, la paix et le développement. Les communications et les débats, auxquels ont pris part plus de 150 hauts fonctionnaires, représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et spécialistes travaillant à la réforme du secteur de la sécurité, ont principalement porté sur les moyens pratiques à mettre en œuvre pour apporter des réponses concrètes aux problèmes liés à une telle réforme dans différentes régions du monde.

Les participants sont tous convenus que l'efficacité des réformes à engager nécessitait une action multilatérale coordonnée et ils ont insisté sur l'impact négatif que pouvaient avoir à cet égard le terrorisme et le trafic illicite. Soulignant également que les acteurs internationaux devraient mieux coordonner leurs activités et harmoniser leurs politiques, en particulier pour les nombreuses opérations engagées sur le terrain dans différents pays, ils ont demandé que les pratiques optimales fassent l'objet de plus nombreuses recherches axées sur les résultats. Les participants se sont tous félicités de cette rencontre qu'ils ont jugée particulièrement propice à des échanges de vues et susceptible de contribuer à la réforme du secteur de la sécurité dans le cadre des efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité, en particulier après des conflits. Les communications présentées lors de ce dialogue ont été rassemblées pour être publiées de manière à ce que ces échanges des plus utiles aient une large audience.

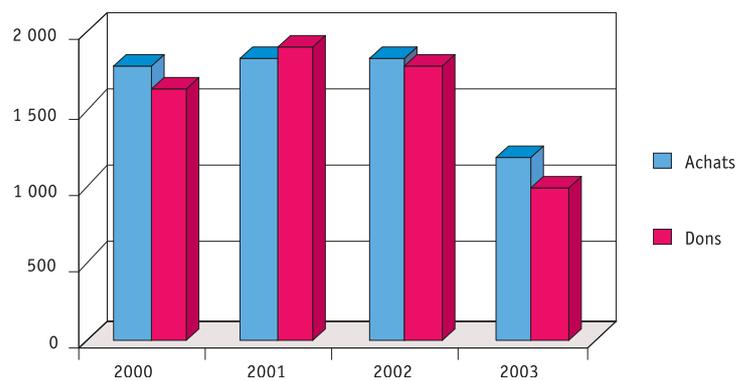
Toujours dans le cadre de leur fructueux partenariat, l'ONUG et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées prévoient d'organiser, au début de 2004, un séminaire sur les menaces que le terrorisme fait peser sur la sécurité des États et des personnes. S'appuyant sur les compétences et les expériences particulières de spécialistes des milieux professionnels et universitaires, Genève est devenue un centre majeur de réflexion sur

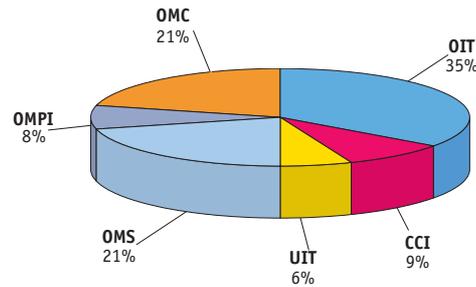
Acquisition de monographies



Soucieuse d'optimiser les ressources disponibles, la Bibliothèque poursuit une politique active d'acquisitions par le biais de dons et d'échanges.

Provenance des monographies





En janvier 2003, la Vice-Secrétaire générale a créé un Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'ONU afin de renforcer la coopération entre elles. La Bibliothèque de l'ONUG est un membre actif du Comité directeur; elle assure la présidence de deux sous comités techniques et participe aux travaux de tous les autres.

La Bibliothèque de l'ONUG a encore développé la coopération interinstitutions en procédant à des échanges de savoir faire et de ressources, en particulier avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Union internationale des télécommunications (UIT). Elle a également organisé du 12 au 15 mai 2003 la session annuelle du Conseil international des archives/Section des organisations internationales.

● ● ● ● ● Conservation des archives pour les générations futures

La Bibliothèque joue un rôle unique en aidant le monde à se souvenir et à s'inspirer des réalisations de la Société des Nations et de l'Organisation des Nations Unies. La conservation rigoureuse et sélective des documents essentiels est indispensable à la mémoire institutionnelle de l'Organisation. Le Groupe des archives continue de recueillir les documents présentant un intérêt historique et un programme très élaboré de conservation des collections les plus précieuses est en train d'être mis au point.

Le Groupe des archives contribue également à sensibiliser le public aux travaux de l'ONU en

IV ENCOURAGER UNE CULTURE DE LA PAIX

Faciliter le dialogue est l'une des fonctions essentielles de l'Organisation des Nations Unies. Le dialogue est non pas une fin en soi mais une stratégie pour construire un monde plus sûr et plus juste. Du dialogue et de l'échange naît la compréhension, le fondement d'une culture de la paix sans laquelle il serait vain d'espérer mettre fin à l'instabilité et aux conflits. Cette idée qu'une culture de la paix est essentielle à la quête de la stabilité et de la prospérité est à la base de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010).

● ● ● ● ● Promouvoir la tolérance et le respect par le biais d'activités culturelles

L'ONUG s'emploie activement à encourager une culture de la paix au moyen d'un vaste programme d'activités culturelles, organisé en collaboration avec les États Membres et la Bibliothèque. Ces activités, nombreuses et variées, comprennent des expositions, des concerts, des conférences, des projections de films et des spectacles de danse.

Ces manifestations offrent l'occasion de célébrer le pluralisme culturel et de promouvoir les campagnes et initiatives spéciales de l'ONU, qu'il s'agisse de l'Année internationale de la montagne, de l'Année internationale de l'eau douce, du prix Nansen, des activités consacrées aux populations autochtones, des droits de l'homme ou du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Le programme d'activités culturelles repose sur la conviction que des identités distinctes et des héritages différents peuvent être de précieuses sources d'inspiration. Un fort sentiment d'identité et d'épanouissement au sein d'une tradition qui nous est propre peut nous aider à comprendre à respecter autrui. Quiconque se



INFORMER LE PUBLIC

L'Organisation des Nations Unies ne peut être efficace que si elle communique avec ceux pour lesquels elle agit. Le Service de l'information des Nations Unies (SINU) à Genève sert d'intermédiaire dans la communication avec le public. En diffusant largement des informations détaillées sur les principes, les buts et les projets de l'ONU, il aide à mieux faire comprendre les activités et les aspirations de l'Organisation et à lui rallier ainsi l'indispensable soutien du public.

● ● ● ● ● Faciliter la couverture médiatique

Les médias internationaux jouent un rôle essentiel dans la diffusion de nouvelles récentes sur les activités de l'Organisation. Comme le public se reporte également à leurs commentaires et analyses, il est important que leurs correspondants aient accès aux données les plus récentes et les plus précises pour apprécier pleinement les initiatives de l'ONU et leur impact. À cette fin, le Service de l'information assure l'accréditation de nombreux correspondants (200 à titre permanent et plusieurs centaines pour des affectations temporaires) et maintient des liens étroits avec les services d'information des autres organismes et programmes de l'ONU afin de donner au public un aperçu général des activités réalisées à Genève.

Des réunions de presse bihebdomadaires permettent de tenir les médias informés des activités nouvelles et en cours. Genève, qui est un centre très actif de négociations, attire de nombreux décideurs et experts de haut niveau à l'intention desquels le Service de l'information organise différentes conférences de presse sur des questions précises: en 2002, il y en a eu 332. Par ailleurs, ce service établit et distribue chaque année jusqu'à 1 500 communiqués de presse en anglais et en français, produit des programmes de radio et de télévision et

tenue des séminaires sur le désarmement organisés par le Forum de Genève et invité son coordonnateur à s'adresser à la presse internationale. Cette collaboration illustre les moyens mis en œuvre pour élaborer des stratégies d'information dynamiques et créer des partenariats très ouverts afin de communiquer des informations complètes et nuancées au public le plus large possible. Le Service de l'information a également porté à la connaissance du public et diffusé le *Guide sur le désarmement* établi par le Forum de Genève à l'intention des journalistes appelés à rendre compte des grandes actions multilatérales engagées partout dans le monde, mais en particulier à Genève, pour le désarmement et la limitation des armements.

Pour la première fois en 2003, le Service de l'information a en outre préparé, à l'intention de professionnels des médias palestiniens, un programme de formation sur les activités de l'ONU qui influent sur la vie des populations du Moyen Orient et visent à rétablir la paix et la sécurité dans la région.

● ● ● ● ● Établir le dialogue

Quand on leur en fait la demande, le Directeur général et ses collaborateurs organisent à l'intention de groupes de diplomates et d'universitaires en visite à Genève des séances d'information sur les politiques et les programmes des Nations Unies afin d'assurer la plus large audience possible aux principes et aux grandes orientations de l'Organisation. Le Service de l'information des Nations Unies conçoit les différents programmes d'information sur la paix et la sécurité internationales en fonction des besoins d'établissements d'enseignement du monde entier. Par ailleurs, il coordonne chaque année un stage d'études de troisième cycle de trois semaines pour associer les jeunes aux travaux de l'Organisation. En 2003, 90 étudiants particulièrement brillants venus de 40 pays ont été sélectionnés pour participer à ce stage consacré aux moyens de renforcer les capacités d'action collective de l'ONU et ont analysé le rôle de l'Organisation dans les affaires internationales.

Le Service de l'information a organisé la célébration, le 29 mai 2003 à l'ONUG, de la première Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies.

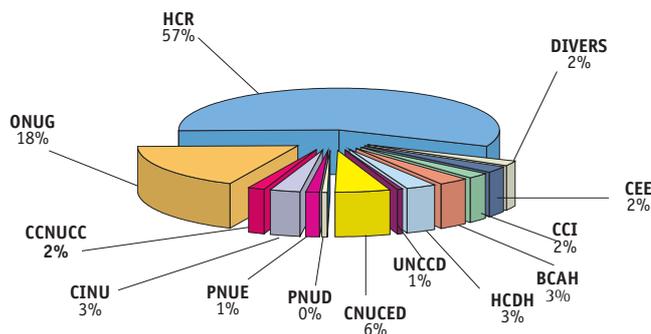
VI GÉRER LE MULTILATÉRALISME

Le maintien de la paix et de la sécurité, la promotion des droits fondamentaux et le développement durable sont autant d'aspects de l'action de l'Organisation qui dépendent de pratiques administratives et gestionnaires rationnelles et efficaces. L'ONUG évalue et adapte continuellement l'organisation des tâches et des services de gestion des ressources financières et humaines afin de garantir la meilleure infrastructure possible à ses travaux de fond. Toutes les procédures sont adaptées aux besoins des différents clients pour une productivité et une qualité optimales.

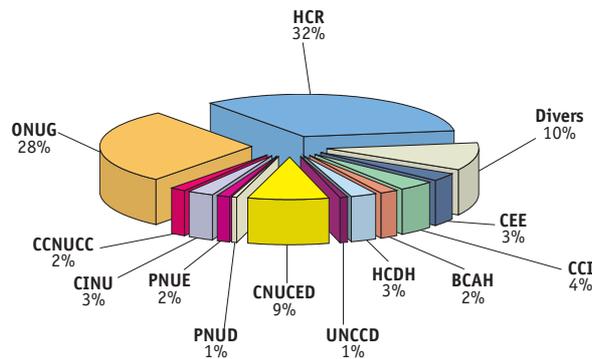
● ● ● ● Rationaliser la gestion financière à l'échelle du système

L'ONUG fournit des services d'appui financier de base (allocations de crédits, gestion des postes, gestion des comptes, opérations de paiement, états de paie, fonctions de trésorerie, services d'assurance maladie, etc.) à plus d'une vingtaine d'organisations/départements installés à Genève ainsi qu'à des entités ayant leur siège à Bonn et à Turin :

● ● ● ● ● États de paie: clients desservis par l'ONUG (Total : 9 264 fonctionnaires) en juin 2003



Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents
du personnel des Nations Unies
Total : 17 500 sociétaires dont 3 800 retraités
(en juin 2003)



L'ONUG s'attache à améliorer sans cesse l'efficacité et les modalités d'utilisation de son Système intégré de gestion (SIG) et à en élargir l'application, ce qui a sensiblement accru les capacités de gestion des responsables de différents programmes. En 2003, l'amélioration du SIG et le renforcement du Système intégré de trésorerie ont permis de réaliser des économies substantielles en matière de frais bancaires. Ce système, mis au point en 2000 par l'ONUG, a été mis à la disposition d'autres entités des Nations Unies afin que les opérations de trésorerie puissent être rationalisées à l'échelle du système.

L'ONUG fournit à des bureaux situés à Genève et à des entités extérieures des services budgétaires essentiels et des conseils concernant 30 activités financées au moyen du budget ordinaire et de fonds extrabudgétaires. En 2003, les fonds gérés par l'Office se montaient à 170 millions de dollars au titre du budget ordinaire et à 80 millions de dollars pour ce qui est des fonds extrabudgétaires. L'adoption d'une approche budgétaire axée sur les résultats devrait permettre de mieux évaluer l'efficacité et l'impact des activités, d'établir un lien plus direct entre les résultats escomptés et les crédits alloués et d'accroître ainsi la transparence des activités de gestion.

● ● ● ● ● **Mettre en commun l'information tout en protégeant les données et la confidentialité**

Les techniques de l'information et de la communication ont un rôle primordial à jouer, qu'il s'agisse de rationaliser les méthodes de travail ou d'étoffer la mémoire institutionnelle de l'Organisation. Dans le cadre des mesures prises pour « informatiser » l'ONU en passant des supports papier à des formats électroniques, l'ONUG a continué de regrouper et d'intégrer ses infrastructures dans ce domaine. Ces améliorations essentielles ont rehaussé la qualité des prestations tout en contribuant à la protection de données et d'opérations vitales grâce au renforcement des systèmes de sécurité, alors que se multiplient les tentatives d'intrusions mal intentionnées de l'extérieur.

L'ONUG s'attache à mettre au point des mécanismes de communication efficaces entre le siège et le terrain en dotant les fonctionnaires en mission des outils voulus pour se connecter à leur bureau. Le service d'accès à distance à l'Internet, lancé en 2002, offre maintenant la possibilité de téléphoner à partir d'un ordinateur individuel.

● ● ● ● ● **Attirer et former du personnel apte à relever de nouveaux défis**

La force principale de l'ONU est son personnel. L'ONUG ne cesse d'introduire des mesures pour être mieux à même d'attirer et de retenir des fonctionnaires internationaux talentueux, innovants et polyvalents. Des cours de familiarisation et de perfectionnement ont pour objet de promouvoir une culture d'entreprise axée sur l'investissement personnel, la créativité et le sens des responsabilités. Les possibilités de formation, soigneusement ciblées, sont sans cesse élargies et améliorées pour garantir l'acquisition et la mise à niveau d'aptitudes et de compétences de base. Des programmes de développement professionnel et de perfectionnement continu permettent au personnel de faire face aux nouveaux enjeux à mesure qu'évoluent les priorités de l'Organisation.

L'ONUG assure des services de gestion des ressources humaines concernant plus de 3 500 fonctionnaires. L'Office a en outre attribué en 2003 plus d'un

Les programmes d'apprentissage des six langues officielles, qui ont attiré plus de 2 000 participants, contribuent non seulement à accroître les compétences linguistiques des fonctionnaires mais également à promouvoir les valeurs fondamentales que sont le plurilinguisme et le respect de la diversité.

Soucieux de mieux équilibrer les effectifs, le Directeur général collabore étroitement avec la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport sur les réformes à engager, les pratiques professionnelles qui permettent de concilier les exigences de la vie professionnelle et de la vie privée constituent un moyen déterminant d'attirer et de retenir des fonctionnaires de qualité et en particulier des femmes. En 2003, l'ONUG a introduit, pour une période d'essai de trois mois, des modalités de travail souples qui devraient donner aux membres du personnel davantage de latitude pour planifier et exécuter leurs tâches selon des programmes individuels préalablement approuvés par leurs supérieurs hiérarchiques. Les résultats de cet essai sont en cours d'évaluation.

● ● ● ● ● **Hommage aux collègues tués au service de la paix**

Chaque année, des fonctionnaires des Nations Unies perdent la vie au service de la paix. Les événements tragiques survenus à Bagdad le 19 août 2003 ne sont malheureusement qu'une illustration particulièrement frappante des trop nombreux incidents au cours desquels des membres du personnel périssent au service de l'humanité. Lors d'une marche silencieuse, les membres de la grande famille des Nations Unies à Genève ont rendu un émouvant hommage à leurs collègues tués ou blessés dans cet attentat et l'ONUG a tenu à honorer la mémoire du Représentant spécial du Secrétaire général en Iraq, M. Sérgio Vieira de Mello, et des autres victimes de l'attentat, au cours d'une cérémonie à laquelle étaient présents la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Nane Annan, les familles des victimes, leurs collègues et des membres de la communauté diplomatique genevoise.

Pour honorer la mémoire de tous les collègues morts au service de l'Organisation, rendre hommage à

L'ONUG joue également un rôle de premier plan au sein du Groupe de coordination de la sécurité à Genève, qui réunit des représentants de toutes les organisations internationales établies dans cette ville et étudie des moyens d'introduire des procédures communes de contrôle de l'accès aux locaux des Nations Unies et de mieux partager l'information.

● ● ● ● ● **Élargir le cadre des services communs**

Une coordination étroite s'impose entre les multiples entités de la famille des Nations Unies ayant leur siège à Genève pour empêcher des chevauchements d'activités et des gaspillages inutiles de ressources. Depuis de nombreuses années, l'ONUG s'attache à mettre en place en matière de services communs un cadre solide et suffisamment large pour tirer pleinement parti de possibilités d'achats groupés permettant de réaliser des économies. L'Office coordonne les activités communes et apporte un appui aux organisations internationales et aux institutions spécialisées installées à Genève dans différents domaines tels que la valise diplomatique, les approvisionnements en carburant, le traitement des demandes de visas, les voyages, les transports et les formalités douanières. La structure des services communs, parfaitement fonctionnelle, comporte trois niveaux, à savoir le Comité interinstitutions de gestion des services communs, l'Équipe spéciale chargée des services communs et divers groupes de travail créés sur recommandation du Secrétaire général. Le Comité de gestion des services communs, composé des chefs de secrétariat de toutes les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Genève et présidé par le Directeur général de l'ONUG, définit les orientations stratégiques applicables à l'ensemble des initiatives prises en la matière.

LES ENJEUX DE DEMAIN

Les menaces anciennes et nouvelles qui pèsent sur nous, souvent conjuguées sous des formes dangereuses et inédites, exigent des ripostes déterminées et adaptées. L'Organisation des Nations Unies met tout en œuvre pour faire face aux nombreux défis posés par le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, le trafic et le déplacement d'êtres humains, les atteintes à l'environnement, les changements climatiques, les maladies contagieuses et les famines chroniques. Tenter de résoudre ces problèmes est notre responsabilité à tous. Les solutions qui doivent leur être apportées d'urgence débordent elles aussi les frontières.

De concert avec les autres organismes des Nations Unies, l'ONUG s'emploie sans relâche à aider les États Membres à trouver de telles solutions par des actions communes. Notre vœu est de consolider la position de l'ONUG en tant que centre de compétences diplomatiques multilatérales pour ces entreprises concertées et nous nous attachons en même temps à approfondir le dialogue interculturel pour faire progresser le respect et la tolérance, conditions *sine qua non* de la paix et de la sécurité dans le monde.

Nous n'avons pas encore pris toute la mesure des incidences à long terme de l'attentat barbare dirigé contre les locaux de l'ONU à Bagdad le 19 août 2003. Ce qui est certain cependant, c'est que l'on a voulu s'en prendre aux principes fondamentaux de la solidarité mondiale et de la sécurité collective qui définissent l'ordre international. Il s'agit de relever un tel défi et de ne pas éluder nos responsabilités, même si elles impliquent des choix difficiles et de profonds changements.

Le rôle et la structure des principaux organes de l'Organisation devront être réexaminés. Le Conseil de sécurité devra se montrer plus efficace dans l'exercice de sa responsabilité première qui est le maintien de la paix et de la sécurité. Un Conseil plus largement représentatif tiendrait mieux compte des divers points de vues des États Membres et cadrerait mieux avec les réalités géopolitiques du monde contemporain. Parallèlement,

